

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 21 décembre 2023

n° 243-23 C

Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de coordinateur de gestion budgétaire et comptable à la direction de l'urbanisme et du développement local

- date de convocation le 15 décembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-et-un décembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguët
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerink - Micheline Myard-Dalmaï - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Alexandra Turnar - Philippe Vuillemet
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Anne-Marie Barouti à Alain Saurel - de Sophie Bourgade à Florence Bourgeois - de Michel Camoz à Gaëtan Pauchet - de Jean-Pierre Casazza à Philippe Vuillemet - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Philippe Gamen à Jean-Pierre Fressoz - de Danièle Goddard à Thierry Repentin - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martin Noblecourt à Pierre Brun - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Micheline Myard-Dalmaï - de Walter Sartori à Aloïs Chassot - de Alain Thieffinat à Martine Lambert

conseillers excusés : 10

Jimmy Bâabâa - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Raphaële Mouric - Farid Rezzak - Sara Rotelli

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 21 décembre 2023

délibération n° 243-23 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement de coordinateur de gestion budgétaire et comptable à la direction de l'urbanisme et du développement local**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, rappelle que la direction de l'urbanisme et du développement local pilote la mise en œuvre des orientations stratégiques et des politiques publiques en matière de développement territorial. Elle organise les moyens, anime et coordonne les dispositifs et les projets sur un mode multipartenarial et en garantit leur cohérence d'ensemble.

Le poste existant de coordinateur de gestion budgétaire et comptable de la direction de l'urbanisme et du développement local a pour objet d'assurer le traitement comptable et budgétaire des dépenses et des recettes de la direction ainsi que de réaliser des missions de conseil et de contrôle de gestion pour l'ensemble des dispositifs en lien avec les responsables de service.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement	Catégorie B – cadre d'emplois des rédacteurs
Missions confiées à l'agent	Participer à l'élaboration budgétaire en fonctionnement et en investissement - Proposer un calendrier budgétaire opérationnel - Recenser les besoins des services et procéder aux chiffrages en dépenses et en recettes - Contribuer à déterminer les crédits pluriannuels (autorisations de programme, crédits de paiement...) - Proposer un premier budget prévisionnel de la direction - Saisir les demandes budgétaires sur le logiciel dédié Assurer l'exécution budgétaire - Assurer le traitement comptable des dépenses et des recettes : engager les dépenses notamment les autorisations de programme, les crédits de paiement et les autorisations d'engagement, engager les recettes, vérifier la fiabilité des données (factures, subventions), traiter les factures sur le logiciel et le parapher électronique, liquider les factures - Suivre et veiller à la bonne réalisation des budgets, anticiper et procéder aux virements de crédits et besoins complémentaires en cours d'année, alerter sa hiérarchie et les responsables de service en cas de sur ou sous-réalisation - Suivre les demandes de subventions et les encaissements - Contrôler l'exécution financière des marchés publics - Elaborer et actualiser des tableaux de suivi - Alerter sa hiérarchie en cas de dysfonctionnement d'ordre comptable ou budgétaire - Réaliser les opérations comptables de fin d'année : évaluer et préparer les engagements comptables à rattacher et à reporter, produire les justificatifs - Assurer la relation avec les services comptables des partenaires (collectivités, fournisseurs...) Assurer des missions de conseil et de contrôle de gestion pour l'ensemble des dispositifs - Assurer un rôle d'appui et de contrôle au sein de la direction - Elaborer des indicateurs d'activité et des tableaux de bord (contrôle budgétaire, évaluation, bilan) - Veiller à l'encaissement des recettes et des financements et alerter sa hiérarchie si besoin

	- Réaliser des études de coûts - Elaborer et suivre des outils de contrôle de gestion et proposer des procédures - Participer à l'optimisation des procédures comptables de la collectivité - Contribuer ponctuellement à l'analyse des comptes des associations
Rémunération de l'emploi	Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des rédacteurs selon expérience

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de coordinateur de gestion budgétaire et comptable de la direction de l'urbanisme et du développement local est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des rédacteurs. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

Article 2 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des rédacteurs, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 au minimum, de préférence dans le domaine de la gestion : comptabilité, contrôle de gestion...,
- connaissance de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales et de la comptabilité publique,
- aptitude au travail en équipe, en autonomie et à rendre compte,
- bonne compréhension des enjeux stratégiques,
- écoute, ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle,
- sens des priorités, disponibilité, réactivité,
- bonne organisation, anticipation,
- esprit d'analyse et de synthèse, méthode, rigueur,
- outils bureautiques et logiciels métiers,
- rédaction de notes et élaboration de représentations graphiques des données,
- connaissance des domaines suivants le cas échéant : comptabilité publique et privée, comptabilité analytique, comptabilité et gestion des subventions (associations, satellites...), conception et réalisation d'outils de suivi d'activité,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

le président,
Thierry Repentin



ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **243-23 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de coordinateur de gestion budgétaire et comptable à la direction de l'urbanisme et du développement local

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 21 décembre 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231221-lmc1H30630H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30630H1

Date de transmission en Préfecture : 26 décembre 2023

Date de réception en Préfecture : 26 décembre 2023

Publication sur le site internet: mercredi 27 décembre 2023